

N° 7 – 5 avril 2010

LETTRE D'INFO DE CIPRA FRANCE A SES MEMBRES ET SES AMIS

Depuis la précédente parution de cette lettre d'info en avril, aucun nouveau CIPRA Express n'a été diffusé par CIPRA International. Ce numéro ne comportera donc pas de nouvelles des autres délégations nationales de la CIPRA.

• Le prochain CA aura lieu le 13 septembre

En écho à l'avertissement déjà envoyé aux administrateurs le CA initialement prévu le 14 juin a été reporté au 13 septembre. Les informations détaillées sur le lieu et l'ordre du jour seront envoyées directement par message électronique. Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de la dernière Assemblée générale qui s'est tenue à Allevard les Bains le 22 mars dernier.

• L'avenir de la Convention alpine en question



De l'avis d'un nombre important de participants aux comités permanents et en particulier des observateurs, la Convention alpine doit trouver un nouveau souffle. On l'a explicitement constaté à Evian où les observateurs ont publié un communiqué fustigeant son immobilisme. Par ailleurs le Land de la Bavière a lancé une initiative intitulée "Stratégie pour les Alpes" dont l'objectif à terme vise la construction d'une "macro-région Alpes" au sein de laquelle les régions (et institutions équivalentes dans les différents états alpins) joueraient un rôle central. C'est dans ce contexte que la Slovénie, actuelle Présidente de la Convention, a convoqué une réunion

exceptionnelle du Comité permanent le 17 juin. Afin de contribuer activement aux réflexions en cours sur l'avenir de la Convention alpine CIPRA France a organisé le 7 juin dernier à Grenoble une réunion entre plusieurs acteurs français (élus et techniciens) du traité international (Meeddm, Datar-Commissariat de massif, Régions PACA et Rhône-Alpes, AEM, OITAF). Cette riche matinée d'échanges a permis de confronter les positions et de rechercher les évolutions possibles et souhaitables. Le compte rendu de cette réunion servira de base à une réflexion prospective. Les échanges qui du 17 juin en Slovénie permettront aussi de voir quelles sont les positions des autres délégations nationales. Le sujet à nouveau débattu lors d'un prochain Comité Permanent de la Convention alpine fin octobre.

C'est également sur ce thème que se tiendra le séminaire annuel de la CIPRA les 4 et 5 novembre en Autriche. Vous y êtes les bienvenus !

CIPRA France se réjouit d'être un lieu de convergence des parties prenantes françaises de la Convention alpine, jouant ainsi pleinement son rôle politique.

• La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Alpes du Nord dans la tourmente

Dans notre dernière lettre d'information, nous vous avons exposé les enjeux de cette DTA et sa mise à l'enquête publique. De manière surprenante et alors même que cette enquête publique n'était pas terminée l'Assemblée Nationale a voté un amendement à la loi Grenelle 2 déclarant que les DTA à venir et en cours d'élaboration seraient des DTA DD, et donc non opposables aux documents d'urbanisme de rang inférieur. Dans la mesure où les sénateurs avaient voté pour le maintien du caractère opposable de la DTA Alpes du Nord, une commission paritaire mixte a été nommée et a délibéré le 16 juin. Avec MW et la FRAPNA nous avons rencontré Thierry Repentin, sénateur de Savoie, qui nous avait laissé peu d'espoir sur le maintien de cette opposabilité dont il était à l'origine. Une lettre co-signée par FNE, la FFCAM, la Frapna, MW, CIPRA France, etc., a toutefois été envoyée à tous les membres de cette commission pour une ultime tentative, qui s'est révélée vaine, car les amendements issus des travaux de cette commission ne sont pas revenus sur le passage de la DTA en DTA DD et donc sur l'abandon de son opposabilité.

Un recours en Conseil d'Etat a également été envisagé puisque l'enquête publique a été bafouée par le vote de l'Assemblée. Mais il y a peu de chance pour que cette action soit efficace, comme nous l'a confirmé M. Repentin. Merci quand même à ceux qui se sont déplacés pour inscrire ou exprimer leurs positions dans les registres d'enquêtes ou auprès du Commissaire enquêteur.

A lire, la brève de CIPRA France publiée dans la dernière édition d'alpMedia : « Loi Grenelle II : un rendez-vous manqué pour les Alpes du Nord françaises » : <http://www.cipra.org/fr/alpmedia/nouveautes/3979>

• Quelles perspectives de gestion foncière dans les Alpes ?

Depuis mars dernier et jusqu'en septembre, Nathalie Moyon travaille sur cette question dans le cadre d'un stage de recherche en partenariat avec l'IGA. En lien avec d'autres initiatives en cours, nous avons choisi de travailler à la définition – par l'exemple - de ce que peut être une gestion foncière raisonnée et souhaitable en vallées alpines. Avec pour point de départ la Convention alpine et le projet de DTA Alpes du Nord, la démarche s'intéresse aux discours, aux outils de maîtrise foncière ainsi qu'aux conflits liés au foncier. Des initiatives locales seront explorées sur trois territoires : le plateau du Vercors, Belledonne et la vallée de Chamonix. N'hésitez pas à contacter Nathalie si vous souhaitez vous exprimer sur le sujet.

• Séminaire technique Econnect : barrières et potentiels juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques dans les Alpes



Le 6 mai dernier, CIPRA France a organisé à Grenoble (MNEI) un séminaire technique international dans le cadre du programme Espace Alpin "Econnect". Réunissant une cinquantaine de personnes (majoritairement français mais également venues d'Italie et d'Autriche) autour des enjeux juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques à l'échelle de l'Arc alpin, cette riche journée est venue clore (temporairement) la mission de CIPRA France au sein du module de travail n°6 d'Econnect. Un compte rendu de cette

journée sera très prochainement disponible sur notre site internet.

Delphine Charpin, active cheville ouvrière de ce séminaire et des travaux de CIPRA France au sein d'Econnect a terminé sa mission au sein de notre équipe. Un grand merci à Delphine pour tout son travail et le succès qu'a été ce séminaire.

• Préparation des projets 2011 : Les jeunes !

"Alliance dans les Alpes" ainsi que la CIPRA souhaitent renforcer leurs actions à destination des jeunes alpins. Dans ce cadre, le projet de coopération du programme dynAlp-climate visera à établir un partenariat entre plusieurs membres d'Alliance dans les Alpes souhaitant offrir à leurs jeunes la possibilité de découvrir d'autres vallées, d'autres cultures alpines, d'autres langues... Un séminaire aura lieu à la fin de l'été afin d'élaborer ce programme d'échanges et d'en déterminer les modalités : communes partenaires, forme de l'échanges, dates... et d'ainsi répondre à l'appel à projets du Réseau qui permettra d'apporter un soutien financier à cette belle initiative !

• Alliance dans les Alpes organise un séminaire sur l'efficacité énergétique du bâtiment à St Martin de Belleville (73), les 7 et 8 octobre 2010.



Un an après le voyage d'études qui avait conduit des élus et acteurs de la construction passive alpine à découvrir les richesses architecturales du Vorarlberg, "Alliance dans les Alpes" s'associe à Rhône Alpes Energie Environnement et à l'ASDER pour organiser un séminaire sur l'efficacité énergétique du bâtiment à St Martin de Belleville. Ces journées viseront à analyser les outils et démarches de collectivités territoriales de montagne souhaitant construire ou rénover en visant une haute efficacité énergétique. Sur la base d'exemples alpins, les participants seront amenés à étudier le parcours de communes alpines ayant fait le choix de construire passif, de rénover leurs bâtiments

publics ou d'inciter les propriétaires privés à améliorer la performance énergétique de leurs biens immobiliers. Le programme de cette manifestation est actuellement en cours d'élaboration.

• Troisième Rapport sur l'Etat des Alpes : "Développement rural durable et innovation"

L'élaboration de ce rapport, dans le cadre d'une mission d'assistance au Commissariat de Massif chargé de la présidence du groupe de travail international constitué d'experts désignés par les états membres de la Convention alpine, avance à bon train et la collaboration avec les membres du groupe de travail est maintenant pleinement établie. Le recueil d'information pan-alpin a permis d'établir un premier état des lieux sur la thématique de l'innovation en milieu rural. Ce travail sera également enrichi d'un séminaire qui se tiendra à l'Argentière la Bessée le 21 septembre sur la thématique "L'innovation en milieu rural de montagne : un moteur pour le tourisme, le développement des énergies renouvelables et les ressources humaines ?" (titre provisoire). Le programme de cette manifestation est actuellement en cours d'élaboration en partenariat avec la DATAR Alpes.